

19/12/2014

## **Éditorial. Développer les soins palliatifs**

Jeanne Emmanuelle Hutin

**« On ne craint pas tant la mort que l'inconfort de mourir », écrivait Saint-Exupéry. Cette inquiétude est souvent au cœur des débats si douloureux sur la fin de vie**

. Pendant des années, beaucoup ont pensé qu'ils n'avaient le choix qu'entre la souffrance et l'euthanasie. Ce qui ajoutait de l'eau au moulin, c'est le scandale du mal mourir en France.

Huit Français sur dix n'ont toujours pas accès aux soins palliatifs, bien que la loi Leonetti ait été votée voici neuf ans ! Trop de personnes âgées meurent aux Urgences, parfois sur des brancards et sans les soins convenables que la dignité réclame, que la fraternité exige.

Des pans entiers du pays, les zones rurales en particulier, manquent d'unités de soins palliatifs mobiles, de médecins et d'infirmiers sachant soulager la douleur et accompagner la fin de vie.

Malgré ce sombre tableau, les Français connaissent de mieux en mieux les soins palliatifs. Ils les envisagent comme une solution. Ils veulent être soulagés, accompagnés, informés. Cette grande attente est l'enseignement du sondage réalisé pour Ouest-France.

Car ils savent, de plus en plus, qu'il est possible d'accompagner la vie jusqu'à son dernier souffle sans la brutalité de provoquer la mort ou de dispenser des traitements qui, au prix de mille souffrances, s'acharneraient à maintenir en vie.

### **Former les personnels soignants**

La nécessité d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en fin de vie rassemble les Français. Leur attente est immense envers le corps médical pour qu'il s'organise et apprenne à tous les personnels de santé à soulager la douleur et à accompagner les personnes (96 %).

Ils sont 95 % à souhaiter le développement des soins palliatifs, en particulier à domicile et en maison de retraite. Ils ressentent aussi le besoin d'être informés pour connaître leurs droits, les dispositifs et les aides. Ils se sentent aussi démunis sur la manière d'aborder la question de la mort avec leurs enfants et voudraient que des initiatives en ce sens soient soutenues.

La question de l'euthanasie est aussi présente dans les esprits. Mais elle ne vient pas en tête de leur préférence. Ils privilégient en priorité les soins palliatifs. Si l'euthanasie était légalisée, ils s'inquiètent par avance des risques de manipulation des personnes en fin de vie qui en résulteraient. Ils redoutent en majorité que des personnes puissent décider de la vie ou de la mort d'autrui.

La sagesse des parlementaires est appelée à ne pas se tromper de priorité. C'est un débat en prise avec la vie des Français qui est attendu. Plus qu'une question idéologique, plus que des solutions techniques et des protocoles impersonnels, c'est le développement des soins palliatifs qui est espéré.

Sauront-ils, comme lors de la loi Leonetti, unir leurs intelligences pour répondre à cette attente ? Et faire un pas de plus dans l'attention aux plus fragiles qui ne doivent être livrés aux pressions d'aucune sorte ?

Alors que la société semble se fragmenter de toute part, les politiques ont l'occasion de faire oeuvre commune et de rassembler pour apaiser les souffrances en se gardant d'ouvrir des chemins qui pourraient se retourner contre les plus vulnérables.